

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres		<i>Séance du 27 mai 2014</i>
		<i>Compte-rendu affiché le 4 juin 2014</i>
art. 16 Code Municipal :	35	<i>Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2014</i>
en exercice :	35	<i>Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35</i>
qui ont pris part à la délibération	35	<i>Président : Mme Véronique SARSELLI</i> <i>Secrétaire : M. ASTIER</i> <i>Secrétaire auxiliaire : Mme IMHOFF, Directeur Général des Services</i>

OBJET

11

**ÉQUIPEMENT
DESHAY/NEYRARD
« LE MÉRIDIEEN » –
PROJETS D'AVENANTS**

*Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,
GIORDANO, AKNIN (à compter du rapport n° 4), MOUSSA,
BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU,
LOCTIN, NOUHËN, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN
(pouvoir à M. RODRIGUEZ jusqu'au rapport n° 11), FUSARI,
NEGRO, ASTRE, RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD,
ASTIER, ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE (à compter du
rapport n° 10), CRUZ, GUERRY, CAMINALE (pouvoir à
M. GUERRY jusqu'au rapport n°6), VALENTINO, COSSON,
PIOT, COATIVY, TULOUP*

*Membres excusés : MM. BARRELLON (pouvoir à M. GILLET),
ALLÈS (pouvoir à M. ASTIER)*

Madame le Maire, rappelle que par délibérations des 20 décembre 2011 et 2 février 2012, le conseil municipal a entériné l'attribution par la commission d'appel d'offres le 6 décembre 2011, des marchés de travaux de construction de l'équipement public dénommé « Le Méridien » pour un montant H.T., de 4 939 601,26 € soit 5 907 763,11 € T.T.C. et autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés afférents avec les titulaires retenus.

Le montant total des marchés attribués y compris les MAPA s'élève à 5 167 220,00 € H.T.

Le chantier dont le démarrage a été lancé par ordre de service délivré le 07 février 2012 a connu divers avenants impactant certains lots, approuvés successivement par le conseil municipal lors des séances des 20 septembre 2012, 20 décembre 2012, 27 mars 2013, 23 mai 2013, 3 octobre 2013, 14 novembre 2013, 19 décembre 2013 et 6 février 2014.

Les opérations de réception des volumes dédiés à la salle du conseil et aux Centres Sociaux Fidésiens ont été effectuées permettant le début de l'installation des différents services à partir du 12 mai.

Le Cinéma Mourguet quant à lui devrait pouvoir ouvrir courant juin .

Aujourd'hui, de nouvelles prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour mener à bien les travaux de finition de tous les volumes et des abords.

Ces prestations supplémentaires font l'objet de projets d'avenants impactant les lots suivants :

POUR LE LOT N°2 – VRD – GROUPEMENT REGIL TP / SEEM

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 264 583,30 €.

Précision : avenant n°1 précédent : 28 773,00 € H.T. (CM du 20/09/12)

avenant n°2 précédent : 7 807,00 € H.T. (CM du 03/10/13)

* Au titre des oublis du maître d'œuvre

- Fourniture et pose de 90 ml de bordures pour la délimitation du nidagravel et des enrobés, pour un montant H.T. , de 2 610,00 €
- Fourniture et pose de 85 ml de bordures bouchardées pour un montant H.T., de 4 420,00 €
- Fourniture de 32 m³ d'enrochement calibré pour éviter le mur de soutènement de l'accès au bâtiment de l'Opac non pris en compte dans la consultation pour un montant H.T., de 4 320,00 €,
- Terrassement complémentaire et abattage d'un arbre pour l'extension du local technique pour un montant H.T., de 850,00 €
- Pose de bordure en limite du parking et de la rue du Neyrard, confection d'une longrine béton y compris arase en blocs à bancher pour la fixation de la serrurerie dans la cour de la crèche, fourniture et pose d'une clôture rigide 1,70m de hauteur pour délimiter l'accès au bâtiment de l'OPAC pour un montant H.T., de 4 699,50 €
- Suppression du béton désactivé au droit de l'accès du bâtiment de l'OPAC et de la salle du conseil municipal soit une moins-value de - 5 798,50 € H.T.

Soit un montant H.T., de 11 101,00 €

* Au titre des demandes du maître d'ouvrage

- Réalisation d'une tranchée de 35 ml et pose d'un fourreau pour l'éclairage, fourniture et pose de 3 regards compris tampons pour un montant H.T., de 1 187,50 €

* Au titre des adaptations au chantier

- Création de 2 courettes anglaises avec grille caillebotis pour un montant H.T., de 1 020,00 €
- Réalisation d'un stabilisé de 29,5 m² au droit de la salle du conseil municipal pour un montant H.T., de 693,25 €

Soit un montant H.T., de 1 713,25 €

Le tout pour un montant H.T., de 14 001,75 € qui représente une plus-value de + 5, 29% du montant du marché initial de 264 583,30 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 2 avenants précédemment rappelés de 36 580,00 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T. de 50 581,75 € soit un pourcentage de + 19,12% du montant du marché initial de 264 583,30 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant supérieur à 5 % du montant initial du marché en procédure d'appel d'offres, il a été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014 qui a émis un avis favorable.

POUR LE LOT N°5 – GROS OEUVRE – PEIX

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 1 195 263,26 €.

Précision : avenant n°1 précédent : 39 737,29 € H.T.(CM du 20/09/12)
avenant n°2 précédent : 55 214,36 € H.T.(CM du 20/12/12)
avenant n°3 précédent : 31 202,24 € H.T.(CM du 03/10/13)
avenant n°4 précédent : 16 044,63 € H.T.(CM du 19/12/13)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Mise en place d'un coffrage et remplissage béton pour combler le vide au droit des marches d'escaliers donnant accès au cinéma pour un montant H.T., de 1 480,00 €
- Réalisation des joints de pierre au droit de l'agora basse pour un montant H.T., de 825,00 €
- Réalisation de 2 seuils béton et de 8 seuils têtes de chat en pied de mur Deshay pour un montant H.T., de 3 190,00 €

Au titre des adaptations au chantier

- Rebouchage devant les logettes du local technique pour un montant H.T., de 535,00 €

le tout pour un montant H.T., de 6 030,00 € qui représente une plus-value de +0,50% du montant du marché initial de 1 195 263,26 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 4 avenants précédemment rappelés de 142 198,52 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T.de 148 228,52 € soit un pourcentage de + 12,40% du montant du marché initial de 1 195 263,26 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant supérieur à 5 % du montant initial du marché en procédure d'appel d'offres, il a été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014 qui a émis un avis favorable.

POUR LE LOT N°7 – COUVERTURE – ETANCHEITE – LA FOREZIENNE

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 216 367,50 €.

Précision : avenant n°1 précédent : 2 864,80 € H.T. (CM du 20/12/12)
avenant n°2 précédent : 21 465,30 € H.T. (CM du 27/03/13)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Fourniture et pose d'une couverture alu sur acrotère de la toiture terrasse de la salle 200 du cinéma en façade Nord pour un montant H.T., de 1 906,10 €
- Réalisation de l'étanchéité sur l'extension du local technique pour un montant H.T., de 1 396,00 €

Le tout pour un montant H.T., de 3 302,10 € qui représente une plus-value de + 1,53 % du montant du marché initial de 216 367,50 €.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 2 avenants précédemment rappelés de 24 330,10 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T. de 27 632,20 € soit un pourcentage de + 12,77 % du montant initial du marché de 216 367,50 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant supérieur à 5 % du montant initial du marché en procédure d'appel d'offres, il a été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014 qui a émis un avis favorable.

POUR LE LOT N°11 – MENUISERIES INTERIEURES – GUILLON

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 202 591,50 €.

Précision : avenant n°1 précédent : 8 858,00 € H.T. (CM du 03/10/13)
avenant n°2 précédent : 2 043,00 € H.T. (CM du 19/12/13)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Fourniture et pose d'oculus sur 13 portes de la crèche pour un montant H.T., de 5 316,00€
- Fourniture et pose de clous podotactiles inox avec rainures en haut des escaliers du Centre social et de la crèche pour un montant H.T., de 1 784,00 €
- Fourniture et pose d'un bloc porte coupe-feu dans le local technique, pose de tablettes en mélaminé blanc sur les 2 meubles de change de la crèche et pose d'un caisson en mélaminé pour le passage des câbles sur la banque d'accueil du Centre social pour un montant H.T., de 840,00 €
- Suppression de diverses prestations initialement prévues au marché pour un montant H.T., de – 9 468,00 €

* Au titre des demandes du maître d'ouvrage

- Fabrication et pose d'un meuble évier et d'un plan de travail stratifié blanc dans la réserve du bar du cinéma pour un montant H.T., de 1 415,00 €
- Fourniture et pose d'un volet roulant motorisé sur la kitchenette du Centre social pour un montant H.T., de 2 656,00 €.
- Fourniture et pose de stores vénitiens alu dans le bureau du cinéma pour un montant H.T., de 292,00 €
- Fourniture et pose d'un store vénitien alu dans la comptabilité du cinéma pour un montant H.T., de 150,00 €.

Fabrication et pose de film dépoli sur les portes vitrées du bureau et de la salle du conseil municipal pour un montant H.T., de 2 474,00 €

le tout pour un montant H.T., de 5 459,00 € qui représente une plus-value de + 2,69% du montant du marché initial de 202 591,50 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 2 avenants précédemment rappelés de 10 901,00 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T. de 16 360,00 € soit un pourcentage de + 8,08% du montant du marché initial de 202 591,50 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant supérieur à 5 % du montant du marché initial en procédure d'appel d'offres, il a été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014 qui a émis un avis favorable.

POUR LE LOT N°23 – PLOMBERIE – SANITAIRE – TFM2P

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 161 772,00 € H.T.

Précision : avenant n°1 précédent : 816,00 € H.T. (CM du 03/10/13)
avenant n°2 précédent : 1 400,00 € H.T. (CM du 06/02/14)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Travaux de modification du bar et du centre social dans le volume du Centre Culturel pour un montant H.T., de 3 409,00 € qui représente une plus-value de +2,11 % du marché initial de 161 772,00 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 2 avenants précédemment rappelés de 2 216,00 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T. de 5 625,00 € soit un pourcentage de + 3,48% du montant du marché initial de 161 772,00 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant inférieur à 5 % du montant du marché initial en procédure d'appel d'offres, il n'a pas été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

POUR LE LOT N°24 – CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION – SALLEE

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T. de 615 551,11 €.

Précision : avenant n°1 précédent : 26 902,45 € H.T. (CM du 20/12/12)
avenant n°2 précédent : 7 978,54 € H.T. (CM du 19/12/13)
avenant n°3 précédent : - 4 925,14 € H.T. (CM du 06/02/14)

* Au titre des oublis du maître d'œuvre

- La réalisation d'un bac de rétention sous les canalisations hydrauliques traversant les archives compris détecteurs d'humidité et raccordement sur évacuation ou syphon pour un montant H.T., de 3 111,25 €

- La reprise des raccordements hydrauliques des matériels après extension du local technique pour un montant H.T., de 5 412,56 €

- Mise en place d'un clapet coupe-feu motorisé sur la gaine de rejet de la CTA de la salle de 80 places du Cinéma pour un montant H.T., de 2 328,28 €.

- Réalisation d'un carotage et mise en place d'une gaine pour la ventilation basse du local technique production pour un montant H.T., de 620,13 €

Le tout pour un montant H.T., de 11 472,22 € qui représente une plus-value de 1,86% du montant du marché initial de 615 551,11 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 3 avenants précédemment rappelés de 29 955,85 € H.T., le montant total des avenants proposés, représente une plus-value de 41 428,07 € H.T., soit un pourcentage de + 6,73% du montant du marché initial de 615 551,11 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant supérieur à 5 % du montant du marché initial en procédure d'appel d'offres, il a été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014 qui a émis un avis favorable.

POUR LE LOT N°25 – ELECTRICITE CF /cf – ROIRET

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 530 743,05 €.

Précision : avenant n°1 précédent : 72 775,12 € H.T. (CM du 20/12/12)
avenant n°2 précédent : 9 483,53 € H.T. (CM du 19/12/13)

* Au titre des demandes du maître d'ouvrage

- Fourniture, installation et mise en service d'un interphone videophone dans la crèche y compris la programmation et la formation des personnels pour un montant H.T., de 7 905,43 €.
- Réalisation de modifications électriques suite aux changements des cuisines du Centre Social avec rajout de réglottes LED pour un montant H.T., de 1 355,47 €
- Fourniture et pose d'un tableau répéteur SSI dans le hall du Cinéma pour un montant H.T., de 487,00 €.
- Fourniture et pose d'une horloge pour la commande de l'enseigne lumineuse du Cinéma pour un montant H.T., de 996,57 €.

Le tout pour un montant total H.T., de 10 744,47 € qui représente une plus-value de +2,02 % du montant du marché initial de 530 743,05 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 2 avenants précédemment rappelés de 82 258,65 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T. de 93 003,12 € soit un pourcentage de + 17,52 % du montant du marché initial de 530 743,05 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant supérieur à 5 % du montant initial du marché en procédure d'appel d'offres, il a été soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014 qui a émis un avis favorable.

POUR LE LOT MAPA 1 – CHARPENTE METALLIQUE- SERRURERIE – LENOIR SERVICES

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 406 130,80 €

Précision : avenant n°1 précédent : 5 765,00 € H.T.(CM du 20/12/12)
avenant n°2 précédent : - 16 517,00 € H.T.(CM du 27/03/13)
avenant n°3 précédent : 16 900,00 € H.T.(CM du 23/05/13)
avenant n°4 précédent : 1 075,00 € H.T.(CM du 03/10/13)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Réalisation d'une structure métallique, support de l'habillage bois de l'abri poubelles du Centre social

pour un montant H.T., de 2 260,00 €

- Fourniture et pose d'une rehausse du garde corps de l'aire de jeu de la crèche pour un montant H.T., de 3 168,00 €

Le tout pour un montant H.T., de 5 428,00 € qui représente une plus-value de +1,34% du montant du marché initial de 406 130,80 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 4 avenants précédemment rappelés de 7 223,00 € H.T., le montant total des avenants représente un montant H.T. de 12 651,00 € soit une plus-value de + 3,12% du montant initial du marché de 406 130,80 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

POUR LE LOT MAPA 2 – MENUISERIES EXTERIEURES – BSO – GIRAUD

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 298 258,08 €

Précision : avenant n°1 précédent : 11 758,00 € H.T.(CM du 27/03/13)

avenant n°2 précédent : 5 980,00 € H.T.(CM du 23/05/13)

avenant n°3 précédent : 4 209,00 € H.T.(CM du 03/10/13)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Fourniture et pose d'une gâche électrique sur la porte d'entrée de la crèche pour un montant H.T., de 970,00 €

* Au titre des demandes du maître d'ouvrage

- Remplacement d'un vitrage par un émailit dans le bureau de la salle du conseil municipal pour un montant H.T., de 870,00 €

- Fabrication et pose de 2 châssis alu sur les baies du mur Deshay au droit de l'espace vert aménagé en pied de façade Nord du Centre social pour un montant H.T., de 1 480,00 €

Le tout pour un montant H.T., de 3 320,00 € qui représente une plus-value de +1,11% du montant du marché initial de 298 258,08 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

Cumulé aux 3 avenants précédemment rappelés de 21 947,00 € H.T., le montant total des avenants présentés, représente un montant H.T. de 25 267,00 € soit un pourcentage de + 8,47% du montant du marché initial de 298 258,08 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres.

POUR LE LOT MAPA 4 – ESPACES VERTS – REVE STAL

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 46 145,43 €

Précision : *tranche ferme : 41 098,16 € H.T.

*tranche conditionnelle affermie : 5 047,27 € H.T.

* pas d'avenant précédent

* Au titre des demandes du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage a souhaité reconfigurer le programme de l'opération, reconfigurations qui ont amené à réécrire la consistance de certaines prestations, à savoir les plantations aux abords de l'Aqueduc, de l'aire de stationnement, de la crèche, de la salle du conseil et du Prieuré voisin et les clôtures au droit de la crèche, du Centre social et du Prieuré.

L'ensemble de ces modifications conduit à des travaux supplémentaires pour un montant H.T., de 5 013,82 € qui représente une plus-value de + 10,87 % du montant du marché initial de 46 145,43 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

POUR LE LOT MAPA 5 – PLATRERIE – AUBONNET

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 123 271,85 €

Précision : avenant n°1 précédent : 3 953,23 € H.T.(CM du 19/12/13)

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Réalisation de divers travaux de doublage sur les pylones d'ascenseur pour un montant H.T., de 1 334,82 €

* Au titre des adaptations au chantier

- Reprise d'une cloison séparative dans les sanitaires du cinéma pour un montant H.T.de 280,00 €

Le tout pour un montant H.T., de 1 614,82 € qui représente une plus-value de +1,31 % du montant du marché initial de 123 271,85 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le pouvoir adjudicateur.

Cumulé à l'avenant précédemment rappelé de 3 953,23 € H.T., le montant total des avenants représente un montant H.T., de 5 568,05 € soit un pourcentage de + 4,52% du montant du marché initial de 123 271,85 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

POUR LE LOT MAPA 6 – PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX – MEUNIER SAS

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 122 975,00 €

Précision : avenant n°1 précédent : 3 200,00 € H.T.(CM du 06/02/14)

* Au titre des adaptations au chantier

- La réalisation de finitions en plafond du hall d'entrée du cinéma en remplacement du plafond bois initialement prévu, de peinture sur des portes initialement prévues stratifiées suite au changement de couleur du cinéma et de reprise de plâtrerie pour rebouchage de réservations dans la cabine de projection et le hall du cinéma pour un montant H.T., de 1 447,50 €.
- La remise en peinture des embrasures de baies suite au changement de teinte au Centre social et à la crèche pour un montant H.T., de 395,00 €

Le tout pour un montant total H.T., de 1 842,50 € qui représente une plus-value de +1,50 % du montant du marché initial.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le pouvoir adjudicateur.

Cumulé à l'avenant n°1 précédemment rappelé de 3 200,00 € H.T., le montant total des avenants représente un montant H.T. de 5 042,50 € soit une plus-value de +4,10% du montant du marché initial de 122 975,00 € H.T.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

POUR LE LOT MAPA 7 – COMPTOIRS DE REVETEMENTS – FAUX-PLAFONDS

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 66 501,40 €

Précision : pas d'avenant précédent

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Fourniture et pose de faux-plafond métallique alu dans la coursive entre la crèche le pôle d'activité en sous face des capteurs photovoltaïques pour un montant H.T., de 2 870,00 € qui représente une plus-value de +4,32% du montant du marché initial de 66 501,40 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

POUR LE LOT MAPA 9 – IDEAL MENUISERIES – AGENCEMENTS MOBILIERS

Il est rappelé que le marché initial a été notifié pour un montant H.T., de 26 626,99 €

Précision : pas d'avenant précédent

* Au titre des oublis du maître d'oeuvre

- Pose de roulettes aux pieds de la table presse de la salle du conseil pour un montant H.T., de 1 050,00 € qui représente une plus-value de +3,94% du montant du marché initial de 26 626,99 € H.T.

Ces demandes de travaux supplémentaires ont fait l'objet de devis préalables, validés par le maître d'œuvre et acceptés par le Pouvoir adjudicateur.

S'agissant d'un projet d'avenant impactant un MAPA, il n'a pas à être soumis à l'avis préalable de la commission d'appel d'offres.

Le total des avenants ainsi proposés représente un montant H.T., de 75 557,68 € soit une plus-value de + 1,46 % du montant total des marchés attribués y compris les MAPA de 5 167 220,00 € H.T. Cumulés à tous les avenants précédents de 465 917,52 € H.T., le montant total des avenants représente 541 475,20 € H.T., soit une plus-value de 10,48 % des marchés attribués

Conformément aux dispositions conjuguées de l'article 8 de la loi du 08 février 1995 , modifié et de l'article 20 du Code des Marchés Publics, ont été présentés et soumis successivement :

- à la commission travaux réunie le 6 mai 2014,
- à la commission d'appel d'offres, réunie le 20 mai 2014 pour avis préalable les projets d'avenants excédant 5 % du marché initial et pour information, les projets d'avenants des marchés d'appel d'offres inférieurs à 5 %.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les projets d'avenants présentés,
- autoriser Madame le Maire à les formaliser et à les signer avec les titulaires concernés.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à la majorité (2 abstentions, 3 voix contre),
- APPROUVE les projets d'avenants présentés ci-dessus,

- AUTORISE Madame le Maire à les formaliser et à les signer avec les titulaires concernés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI